



**RAPPORT D'ACTIVITES 2004
DU COMITE DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE
LA MAULDRE ET DE SES AFFLUENTS
(CO.BA.H.M.A.)**

1/ ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES RÉUNIONS DU CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNÉE 2004

En 2004, le Conseil du CO.BA.H.M.A. s'est réuni à 3 reprises à savoir le 3 Février, le 9 Mars et le 24 Mai. Une seule Assemblée Générale a eu lieu le 24 Mai.

1.1. Conseil du 3 Février 2004

- Présentation du Débat d'orientation budgétaire 2004
- Convention entre le Conseil Régional Ile de France et le CO.BA.H.M.A. pour le suivi et la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre

1.2. Conseil du 9 Mars 2004

- Suppression du poste de rédacteur principal territorial
- Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2003
- Affectation du résultat de fonctionnement 2003
- Vote du budget unique 2004
- Demande de subventions pour l'année 2004
- Indemnités aux élus
- Création d'un poste de technicien supérieur territorial
- Régime indemnitaire du cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux (adoption d'un projet de délibération avant envoi au CTP)
- Création d'un poste d'ingénieur territorial
- Régime indemnitaire du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (adoption d'un projet de délibération avant envoi au CTP)
- Adoption du rapport d'activités 2003 du CO.BA.H.M.A.
- Contrats d'assurance

1.3. Assemblée Générale du 24 Mai 2004

- Election du Président du CO.BA.H.M.A. : M. AMOUROUX à la majorité absolue
- Election du Conseil du CO.BA.H.M.A. (Cf. liste ci-dessous)

SYNDICATS	TITULAIRES ELUS	SUPPLEANTS ELUS
S.I.EA. du Ru de Gally	M. DEBRETAGNE	M. JARROT
S.I.A. de la Région Ouest de VERSAILLES (SIAROV)	M. HIGOIN	M. GAULTIER
S.I.A. BAZEMONT-AULNAY SUR MAULDRE	M. LOISNEL	M. HUBERT
S.I. PLAISIR-THIVERVAL GRIGNON	Mme RADIX	Mme LANEN
S.I.A. THIVERVAL- FEUCHEROLLES-CHAVENAY	Mme LANEN	M. CORMAN
S.I.A. DE LA VALLEE DE LA MAULDRE	M. GROH	M. BRIATTE
SIA NEZEL-LA FALAISE	M. MAILLE	Mme DI BERNARDO
S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval, du ru de Riche et de la Rouase	M. BRUNELLE	Mme DI BERNARDO
S.I.A. de la Mauldre Supérieure	M. J.P. REGNAULT	M. GOUSSON

CONSEILLERS GENERAUX ELUS
M. AMOUROUX
Mme LE MOAL
M. FORRAY
M. PLANCHENAULT
M. THIBAUT
M. PAILLEUX

- Election de la Commission d'Appel d'Offres (Cf. liste ci-dessous)

Président de la Commission d'Appel d'Offres : M. AMOUROUX

REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
M.DEBRETAGNE	M. BLANCHOT
M. MAILLE	M. BRUNELLE
M. HIGOIN	Mme LANEN
M. THIBAUT	Mme LE MOAL
Mme ROQUELLE	Mme RADIX

- Création d'une commission de la communication

1.4. Conseil du 24 Mai 2004

- Election du Bureau du CO.BA.H.M.A. (Cf. liste ci-dessous)

MEMBRES DU BUREAU ELUS
M. AMOUROUX, Président
Mme LE MOAL, 1 ^{ère} Vice-Présidente
M. DEBRETAGNE, Vice-Président
M. THIBAUT, Vice-Président
M. BRUNELLE, Vice-Président
M. MAILLE, membre assesseur
M. HIGOIN, membre assesseur
Mme LANEN, membre assesseur

- Régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux
- Régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux
- Autorisation au Président du CO.BA.H.M.A. de signer les bons de commande administratifs et les pièces justificatives
- Indemnité de conseil versée au receveur syndical

2/ THEMES TRAITES PAR LE CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNEE 2004

Cette année a été marquée par l'arrivée le 1^{er} Décembre 2004 d'un deuxième ingénieur animateur S.A.G.E. Mlle Céline MORIN.

2.1. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS DU S.A.G.E.

a) Secrétariat technique et administratif de la commission locale de l'eau

En tant que secrétariat technique et administratif de la C.L.E.

- Le CO.BA.H.M.A. a organisé deux réunions du bureau de la C.L.E. le 21 Juin 2004 et le 27 Septembre 2004 ainsi qu'une réunion de l'assemblée générale de la C.L.E. le 9 Novembre 2004.
- Le CO.BA.H.M.A. réalise la préinstruction des dossiers soumis à l'avis de la C.L.E. par la M.I.S.E. et la Préfecture des Yvelines :
 - Dossier de demande d'autorisation de la société UGICOMI d'exploiter un entrepôt situé dans la Z.I. d'Epône,
 - Dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau concernant la réalisation d'un centre d'accueil pour traumatisés crâniens au niveau du parc du château de Maule et régularisation de la voie d'accès à ce centre,
 - Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour le recyclage agricole dans le département des Yvelines des boues et du compost de l'usine d'épuration Seine aval (Achères),
 - Dossier de demande d'autorisation déposé par la SCI du CLOS REINE en vue de régulariser la situation administrative de son entrepôt couvert,
 - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la réalisation d'une opération immobilière au lieu dit « Le buisson Sainte-Anne » sur la commune de Saint Nom la Bretèche,
 - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la réalisation de la Z.A.C. de Montgolfier sur la commune de Noisy le Roi.

b) Aide à la programmation des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du S.A.G.E.

- Sous-bassin versant du Maldroit

Un courrier en date du 2 Février 2004 a été adressé à la mairie de Clayes-sous-Bois afin de l'engager à étudier avec la plus grande attention l'extension du domaine de compétence du S.I.E.A.R.P.C. à celui de la mise en œuvre d'actions sur la rivière.

Une réunion rassemblant les collectivités ayant délibéré favorablement pour la signature d'un contrat de bassin avec la Région Ile de France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a été organisée le 23 septembre 2004. Ceci afin de trouver une solution à l'inexistence d'un syndicat assurant la gestion du Maldroit.

- Sous-bassin versant de la Mauldre en amont de la confluence avec le ru de Gally

Dans le cadre de l'étude générale lancée par le S.I.A.M.S, les services techniques du CO.BA.H.M.A. ont rencontré le 26 Février 2004 M. MAHUT du bureau d'études CIA afin

- de préciser les zones d'intérêt écologique, les secteurs d'intérêt piscicole et les linéaires présentant des hauteurs d'eau critiques à l'étiage,
- d'obtenir les résultats des campagnes de pêches électriques et d'analyses physico-chimiques réalisées en 2003.

Deux réunions du comité de pilotage ont eu lieu :

- Une réunion intermédiaire le 4 Mars 2004 afin de faire un point sur l'état d'avancement de la phase 1 de l'étude qui consistait en un diagnostic et une synthèse de l'existant
- Une réunion le 3 Mai 2004 afin de présenter le rapport des phases 1 (diagnostic et synthèse de l'existant) et 2 (définition des objectifs de restauration par secteurs homogènes)

Suite à cette réunion, les corrections que les services techniques du CO.BA.H.M.A. souhaitaient voir apporter à ce rapport ainsi qu'un document précisant les points principaux du cahier des charges non traités par les bureaux d'étude (Cf. annexe 1) ont été communiqués à HYDROSCOP par courrier en date du 25 Mai 2004.

Une réunion du comité de pilotage permettant la présentation du rapport de phase 3 (description des aménagements projetés et des techniques à mettre en oeuvre) était initialement prévue le 15 Juin 2004.

Cependant, compte tenu du nombre de corrections souhaitées, cette réunion a été annulée. Elle a été remplacée par une réunion associant uniquement les représentants de PROLOG INGENIERIE, de CIA, du CO.BA.H.M.A., de la CA.T.E.R. et d'HYDROSCOP. Elle a permis d'examiner les points principaux du cahier des charges non traités par les bureaux d'étude.

Suite à cette réunion, HYDROSCOP a transmis en Décembre 2004 aux services techniques du CO.BA.H.M.A. une version modifiée des rapports de phase 1 et de phase 2 pour validation.

- Sous-bassin versant du ru de Gally

- Programme de remise aux normes de la station d'épuration de Carré de Réunion du SIAROV et création d'un bassin tampon

La C.L.E. et le Conseil Général des Yvelines ont été saisis le 4 Février 2004 par le maître d'œuvre du S.I.A.R.O.V. pour émettre un avis sur les nouveaux niveaux de rejets de temps sec et de temps de pluie proposés.

Afin de répondre à cette demande, une réunion technique rassemblant l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil Général des Yvelines, la M.I.S.E. et le CO.BA.H.M.A. a été organisée le 30 Avril 2004. Il ressort de cette réunion que le bureau de la C.L.E. ne disposait pas de certains des éléments nécessaires pour se prononcer sur ce dossier, et notamment sur les moyens épuratoires à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif de qualité de classe 2 imposé par le SAGE de la Mauldre dans le ru de Gally sur tous les paramètres par

temps sec et temps de pluie. Un courrier en ce sens a été adressé au S.I.A.R.O.V. le 18 Juin 2004.

Le S.I.A.R.O.V. a donc adressé le 13 Juillet 2004 à la M.I.S.E. un dossier complémentaire.

Une nouvelle réunion technique s'est tenue le 22 Octobre 2004 à laquelle ont participé les représentants de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Général des Yvelines, de la D.D.A.F. 78- MISE, du CO.BA.H.M.A., du SIAROV et de son maître d'œuvre. Il est ressorti de cette réunion, que de nouveaux compléments d'études ont été demandés au S.I.A.R.O.V. afin de permettre aux services instructeurs et aux partenaires financiers de lever leurs dernières interrogations et d'arrêter une décision finale commune.

- Etude générale d'assainissement pour la mise en place de bassins de rétention et d'écrêtage sur le territoire du S.I.A.R.O.V.

Le CO.BA.H.M.A. fait parti du comité de pilotage mis en place par le S.I.A.R.O.V. afin de suivre cette étude, dont l'objectif est la mise en place des aménagements amont nécessaires à la protection des personnes et des biens sur le val de Gally vis à vis du risque inondation et de pollution du milieu par les eaux résiduaires urbaines.

La présentation des résultats de cette étude a eu lieu le 20 Octobre 2004 et les dossiers ont été adressés par le S.I.A.R.O.V., pour avis au CO.BA.H.M.A. et à la D.D.A.F.78-MISE début novembre 2004.

- Etude hydraulique générale du ru de Gally sur le territoire SIAERG

L'étude de phase 3 (analyse hydrologique et modélisation hydraulique) a été initialisée début novembre 2004. Son but est notamment de préciser et de proposer des solutions en terme d'aménagements de zones naturelles d'expansion de crues et en matière de restauration des milieux naturels. Toutefois, la validation finale des solutions à mettre en œuvre est en partie tributaire de la validation à apporter sur le bassin de Rennemoulin proposé par le S.I.A.R.O.V., syndicat situé en amont immédiat.

- Sous-bassin versant de la Mauldre Aval

Afin de s'accorder sur les études préalables nécessaires à la définition d'un programme de travaux en rivière, M. MAILLE, Président du S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval, a organisé une réunion le 11 Mars 2004 avec le CO.BA.H.M.A., la C.A.T.E.R., le Conseil Général des Yvelines, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Régional d'Ile de France.

Suite à cette réunion, M. MAILLE a réuni le 4 Mai 2004 le conseil syndical du S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval.

Les points suivants ont été évoqués lors de cette réunion

- L'étude menée par la C.A.T.E.R. en partenariat avec le CO.BA.H.M.A. permettra
 - d'établir un état des lieux - diagnostic des désordres au niveau de la rivière et de ses abords (érosion de berges, ouvrages dégradés, présence de rejets polluants, existence de décharges sauvages...) et

des potentialités (zones humides, secteurs d'intérêt écologique, patrimoine lié à l'eau...)

- de mettre en évidence les projets existants sur la rivière.

Ce premier diagnostic doit permettre au syndicat et aux communes concernées de définir des objectifs par tronçon de rivière (écologique, récréatif, patrimonial, paysager..). Il amènera également à proposer des premiers aménagements visant à limiter l'érosion des berges et à définir des prescriptions d'entretien.

- Cette étude est réalisée en étroite collaboration avec les communes concernées pour bénéficier de leurs connaissances du terrain ainsi que tenir compte de leurs attentes et de leurs projets. Le questionnaire distribué en réunion du 4 Mai a été réalisé dans cet objectif. Il est par ailleurs élargi aux thèmes de l'assainissement et de l'eau potable pour préparer une approche plus globale.
- Elle constitue une première étape. En effet, la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs du S.A.G.E. de la Mauldre et l'obtention de subventions auprès des partenaires financiers nécessite que le S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval engage une étude de programmation générale sur son territoire. Cette étude qui devra être réalisée par un prestataire extérieur comportera 3 volets (milieu naturel, assainissement et eau potable) :
 - Pour le milieu naturel, de pleine compétence pour le S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval, il s'agira d'affiner les propositions de la C.A.T.E.R., de traiter les objectifs du S.A.G.E. de la Mauldre relatifs au milieu naturel qui n'auront pas été étudiés (en particulier les objectifs 9 et 10 du S.A.G.E. de la Mauldre relatifs à l'organisation des usages récréatifs et culturels et à la valorisation du patrimoine lié à l'eau) et de réaliser une programmation sur ce thème.
 - Pour l'assainissement et l'eau potable, il s'agira de proposer une programmation dans ces domaines en s'appuyant sur un recensement des opérations décidées par les maîtres d'ouvrage compétents et en le complétant par des actions éventuellement non prévues structurantes pour la mise en œuvre du S.A.G.E.. Pour ces 2 volets, il est attendu du S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval qu'il joue un rôle d'«assembleur» de la programmation. Il bénéficiera de l'assistance du comité technique des financeurs (Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil Régional d'Ile de France, Conseil Général des Yvelines et Etat) et du CO.BA.H.M.A..

Dans ce cadre, le CO.BA.H.M.A. a demandé par courrier en date du 24 Mai 2004 à M. MAILLE de mobiliser, par le biais d'un courrier, les maires des communes concernées ainsi que les présidents des syndicats d'assainissement et d'eau potable autour de l'étude C.A.T.E.R. – CO.BA.H.M.A. et de la future étude de programmation du S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval.

Une visite de terrain avec les représentants syndicaux au S.I.E.A.B. de la Mauldre Aval de chacune des communes a été réalisée en juin et juillet 2004.

Suite à ces premières investigations de terrain, l'aire d'étude a été découpée en 5 secteurs

- La Mauldre à Montainville et Mareil-sur-Maudre
- Le ru de Riche

- La Mauldre à Maule, Aulnay-sur-Mauldre, Nézel, La Falaise et Epône
- La Rouase
- La confluence de la Mauldre avec La Seine à Epône

Le diagnostic terrain des affluents rive droite (à savoir la Rouase et le ru de Riche) a été effectué en Octobre. Le diagnostic des 3 autres secteurs se fera en Décembre 2004 et Janvier 2005.

La rédaction de l'étude sera finalisée fin Mars. Elle comprendra par secteur :

- Un état des lieux-diagnostic sur les thèmes
 - Eau potable
 - Assainissement
 - Milieu naturel
 - Zones naturelles d'inondation
 - Accès à la rivière
 - Loisirs liés à l'eau (pêche canoe-kayak..)
- Les objectifs à atteindre sur les mêmes thèmes

D'autre part, le CO.BA.H.M.A. suit le Schéma Directeur d'Assainissement qui vient d'être lancé par le S.I.A. de la Vallée de la Mauldre

c) Communication sur les actions du CO.BA.H.M.A. et la mise en oeuvre du S.A.G.E. de la Mauldre

Le CO.BA.H.M.A. a organisé pour les acteurs locaux (structures intercommunales ayant des compétences en assainissement, en eau potable et en aménagement de rivières, communes, associations...) des réunions d'information sur les missions du CO.BA.H.M.A. et les activités engagées alors par sous-bassin versant, à savoir :

- Pour le sous-bassin versant de la Mauldre Aval , le Mercredi 17 Novembre 2004 à la salle des Fêtes de Nézel,
- Pour le sous-bassin versant de la Mauldre en amont de Beynes, le Jeudi 2 Décembre 2004 au centre municipal des loisirs de Montfort l'Amaury,
- Pour le sous-bassin versant du Ru de Gally, le Mercredi 8 Décembre 2004 à la station d'épuration du Carré de la Réunion

Ces réunions d'information organisées par sous-bassin versant ont permis

- de présenter l'équipe du CO.BA.H.M.A. et la structure du CO.BA.H.M.A.
- de faire un bilan des actions menées par le CO.BA.H.M.A. depuis 2001 et de présenter les principales actions qui seront lancées par le CO.BA.H.M.A. dans les 2 prochaines années
- de préciser les actions prioritaires sur les 2 prochaines années pour les acteurs locaux dans le cadre de la mise en oeuvre du S.A.G.E. de la Mauldre.

D'autre part, les assemblées générales du CO.BA.H.M.A. et la C.L.E. ont validé la mise en place d'une commission de communication commune à la C.L.E. et au CO.BA.H.M.A.. Une des premières missions de cette commission de communication consistera à trouver de nouveaux logotypes pour le CO.BA.H.M.A. et la C.L.E. et à définir une charte graphique. Il s'agit en fait de déterminer des éléments visuels qui seront déclinés dans tous les supports de communication réalisés et qui permettront au CO.BA.H.M.A. et à la C.L.E. de se créer une véritable identité visuelle. Cette tâche exécutée, les membres de la commission pourront définir

un échéancier des actions à mener, et progressivement, travailler sur des documents techniques prévues par le S.A.G.E., sur proposition des services du CO.BA.H.M.A.. Dans ce cadre, ils étudieront les possibilités de recourir à des partenariats avec les autres services publics intervenant dans le secteur de l'environnement (notamment pour co-éditer des plaquettes).

d) Préparation d'une programmation prévisionnelle 2005-2009 pour les actions du CO.BA.H.M.A.

Un projet de programme prévisionnel d'actions a été élaboré et sera présenté aux partenaires financiers début 2005.

2.2. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 1A ET 1B DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET GERER LES SOUS-PRODUITS DE L'EPURATION»

a) Suivi des pollutions

Une pollution par hydrocarbures du ru de Mormaire au niveau de la commune de Grosrouvre a été constatée par les garde-rivière du CO.BA.H.M.A. le 15 Mars 2004. Dans ce cadre, le CO.BA.H.M.A. a saisi le Conseil Supérieur de la Pêche, la gendarmerie et la police de l'eau.

A ce jour, 3 réunions ont eu lieu en présence des personnes citées précédemment ainsi que du maire de Grosrouvre et du propriétaire du terrain. La phase de recherche de la pollution est en cours.

b) Mise en perspective des données issues des campagnes de mesures 2000 à 2003

Les résultats de la mise en perspective des données issues des campagnes de mesures 2000 à 2003 ont été présentés lors des réunions d'information organisées par sous-bassin versant. Un document intitulé « Le CO.BA.H.M.A. et le suivi qualité de l'écosystème rivière» a été réalisé dans ce cadre.

c) Réalisation d'un suivi qualité spécifique sur le Maldroit et d'une campagne de pêches électriques

Le CO.BA.H.M.A. a réalisé en 2004

- Un suivi qualité spécifique sur le sous-bassin versant du Maldroit
Ce dernier a comporté
 - 4 campagnes de 7 prélèvements physico-chimiques
 - une campagne IBGN en septembre 2004
- Une campagne de pêches électriques sur 6 secteurs du bassin versant de la Mauldre en octobre 2004.

d) Première sensibilisation des maîtres d'ouvrage concernés par l'objectif 1B du S.A.G.E. (sensibilisation à la nécessité d'améliorer la connaissance de l'impact des rejets par temps de pluie)

Les maîtres d'ouvrage concernés par l'objectif 1B du S.A.G.E. ont été sensibilisés à la nécessité d'améliorer la connaissance de l'impact des rejets par temps de pluie notamment lors des réunions organisées par sous-bassin versant.

e) Suivi de la cartographie des zones de collecte épuration des eaux usées menée avec les services du Département

La cartographie des zones de collecte épuration des eaux usées du bassin versant de la Mauldre a été lancée avec les services du Département. La totalité du bassin versant a été cartographiée et envoyée pour validation aux maîtres d'ouvrage concernés.

2.3. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 2 DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DIFFUS ET LES APPORTS SOLIDES LIES AU RUISSELLEMENT»

a) Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre des actions préconisées dans l'étude sur les coulées de boues

Pour les zones affectées par des coulées de boues dues à un ruissellement sur terres agricoles et sur chemins pentus, l'étude des 4 zones concernées (Beynes -Chemin de la Croix verte-, Mareil-sur-Mauldre -Chemin de la Cavée-, Maule –Versant ouest- et Montainville) a été confiée en Mars 2002 au bureau d'études AQUA-SOL PROJETS (St Valéry en Caux -74-). Cette étude finalisée en 2003 propose un programme d'actions comprenant 4 volets d'actions complémentaires :

- Le maintien des éléments du paysage participant à la gestion des écoulements et le respect des pratiques culturales conservatrices
- La mise en place de petits aménagements hydrauliques destinés à retenir les écoulements au plus près de leur zone de production et à protéger les talwegs (fossés d'infiltration, de stockage, talus busés, mares tampons...)
- La création si nécessaire de retenues structurantes destinées à écrêter les débits de pointe et protéger les infrastructures sensibles
- Un volet spécifique concernant la protection individuelle des biens menacés.

Le rapport de cette étude a été adressé aux membres du comité de pilotage en décembre 2003.

Il a été diffusé auprès des maires des communes concernées par courrier en date du 23 Février 2004, en leur précisant que les services techniques du CO.BA.H.M.A. restaient à leur disposition pour les aider dans leurs démarches.

Les maires des communes concernées ont été également sollicités par le CO.BA.H.M.A. pour savoir s'ils seraient intéressés par une visite d'un bassin versant aménagé avec les techniques proposées dans l'étude.

Cette proposition ayant reçu un écho favorable, le CO.BA.H.M.A. prévoit de mettre en place cette animation en 2005.

b) Etude de la faisabilité de la réalisation d'une campagne sur les pesticides

Le CO.BA.H.M.A. a organisé 2 réunions (à savoir le 12 Février 2004 et le 18 Mai 2004) avec la D.I.R.EN. Ile de France qui réalise depuis septembre 2002, dans le cadre de leur réseau « Phyt'eaux », des campagnes de mesures de pesticides sur le bassin versant de la Mauldre (Cf. carte ci-jointe en annexe 3) :

- 4 campagnes de prélèvement sur 11 stations de mesures ont été ainsi réalisées entre septembre 2002 et juin 2003
- 4 campagnes de prélèvement sur 8 stations de mesures sont prévues entre septembre 2003 et juin 2004
- ces campagnes sur 8 stations de mesures seront reconduites jusqu'à 2006.

Suite à ces 2 réunions, il ressort les points suivants :

- Le CO.BA.H.M.A. pourrait prendre en charge 3 nouveaux points de prélèvement qui seraient ainsi intégrés au réseau « Phyt'eaux »
 - un point de prélèvement sur le ru du Maldroit pour avoir des mesures sur chacun des affluents de la Mauldre
 - un point de prélèvement sur le Lieutel amont et sur le Guyon, qui en tant que secteurs d'intérêt écologique méritent une attention particulière.

Les prélèvements ainsi que les analyses seraient réalisées par le même prestataire que la DI.R.EN.

Le montant de cette dépense s'élèverait à environ 10 000 €T.T.C. pour une année.

- Le CO.BA.H.M.A. va définir un programme d'animation par rapport au problème des pesticides qui devra être adapté en fonction des différentes cibles (pour l'année 2004 cf. c)).

d) Première sensibilisation des acteurs concernés par le problème de pollution par les pesticides

La réunion de la C.L.E. du 9 Novembre 2004 ainsi que les réunions par sous-bassin versant ont permis de présenter le réseau « Phyt'eaux » mis en place par la DIREN ainsi que ses résultats.

Une première sensibilisation des acteurs concernés par le problème de pollution par les pesticides sur la Mauldre a ainsi été réalisée.

e) Suivi de la cartographie des bassins de retenue et de leur zone de collecte en partenariat avec les services du Département

85 bassins de retenue ont été recensés. Les données relatives à ces bassins sont disponibles au CO.BA.H.M.A. La réalisation de la cartographie des bassins de retenue et de leurs zones de collecte débutera quand la cartographie des zones de collecte épuration des eaux usées sera totalement finalisée.

2.3. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 3 «DIMINUER L'EXPOSITION AU RISQUE D'INONDATION» ET 4 DU S.A.G.E. «GESTION DES RUISSELLEMENTS ET DES CAPACITES DE RETENTION»

a) Animation relative à l'appel à projets inondations

Le CO.BA.H.M.A. a répondu à l'appel à projets inondations lancé par la circulaire de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 1^{er} octobre 2002.

Le programme d'actions de prévention des inondations pour la période 2003-2006 sur le bassin versant de la Mauldre retenu par le Ministère comprend :

- Des actions de communication et d'animation réalisées par le CO.BA.H.M.A.
- Des actions relatives à la limitation du ruissellement et à la protection des zones naturelles d'expansion de crues, qui seront engagées par d'autres maîtres d'ouvrage (syndicats de rivière et communes)

- La révision du P.P.R.I. par l'Etat.

La signature de la convention établie dans le cadre de cet appel à projets inondations est intervenue fin 2004.

Une réunion du comité technique (DI.R.EN, CO.BA.H.M.A., Agence de l'Eau Seine-Normandie, D.D.A.F., M.I.S.E., Service Environnement de la D.D.E., Conseil Général des Yvelines, Conseil Régional d'Ile de France et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France) est prévue début 2005 afin notamment de faire un point sur l'état d'avancement des actions à réaliser par le CO.BA.H.M.A. (plaquettes sur le risque inondation, étude préalable à la pose d'échelles limnimétriques, repères de crues...).

b) Suivi de la révision des P.P.R.I.

- P.P.R.I. Mauldre (arrêté préfectoral de révision du P.P.R.I. du 12 Décembre 2002 : 12 communes concernées à savoir Boissy-sans-Avoir, Vicq, Villiers-Saint-Frédéric, Neauphle-le-Vieux, Beynes, Montainville, Mareil-sur-Mauldre, La Falaise, Nezel, Epône, Aulnay-sur-Mauldre et Maule)

Une réunion de présentation du projet de règlement, de la notice de cartographie de l'aléa et du projet de carte d'aléa est organisée le 17 Juin 2004 par la D.D.A.F. pour les membres du comité de pilotage ainsi que pour les 12 communes concernées.

- P.P.R.I. ru de Gally (arrêté préfectoral de révision du P.P.R.I. du 6 Novembre 2003 6 communes concernées : Chavenay, Crespières, Davron, Rennemoulin, Thiverval-Grignon et Villepreux)

L'étude préalable à la révision du P.P.R.I. sur ces 6 communes est en cours. Elle est pilotée par la D.D.A.F..

c) Etude sur le sous-bassin versant du Lieutel

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs 4 et 7 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre (relatifs à la gestion des ruissellements et des capacités de rétention et à la restauration et à l'entretien écologique des cours d'eau et des zones humides), le CO.BA.H.M.A. a confié en Mars 2003 une étude sur le sous-bassin versant du Lieutel au bureaux d'études PROLOG INGENIERIE et Centre d'Ingénierie Aquatique.

Cette étude a pour but

- de proposer des scénarios d'aménagements (zones d'expansion de crues, petits bassins de rétention, amélioration du fonctionnement des zones humides existantes....) visant à limiter les inondations sur le Lieutel dans sa partie aval et sur la Mauldre (les scénarios proposés devront permettre un stockage supplémentaire d'environ 100 000 m³ dans un premier temps, et porter cette valeur à 200 000 m³ dans une seconde hypothèse, l'ensemble venant en complément des 80 000 m³ existants),
- de caractériser les zones humides et de faire des propositions pour les réhabiliter,
- de caractériser et d'étudier les tronçons d'intérêt écologique afin d'établir un cahier des prescriptions de requalification et d'entretien.

Pour associer les acteurs concernés à cette étude le plus en amont possible, des réunions de présentation de ses objectifs et de son déroulement ont été organisées :

- le 7 Février 2003 pour les agriculteurs,
- le 17 Mars 2003 pour les maires des 17 communes concernées.

Cette étude comporte 4 phases :

- Phase 1 : Recueil des données existantes
Le recueil des données existantes s'est fait par le biais
 - d'une analyse des données disponibles sur les caractéristiques hydrologiques et hydrauliques ainsi que sur les qualités physico-chimiques, hydrobiologiques et écologiques du sous-bassin versant du Lieutel,
 - de visites de terrain,
 - de 3 réunions de secteurs avec les communes.
 Une réunion de présentation des résultats de la phase 1 a été organisée le 9 Juillet 2003 pour les communes concernées.
- Phase 2 : Analyse hydrologique et hydraulique
- Phase 3 : Propositions de scénarios d'aménagement visant à limiter les inondations sur le Lieutel et la Mauldre ainsi que de prescriptions visant à réhabiliter, à préserver et à diversifier les secteurs d'intérêt écologique et les zones humides
 Cette phase est toujours en cours depuis la remise d'une première version du rapport de phase 3 le 28 Novembre 2003 par le bureau d'études PROLOG INGENIERIE. Ceci est dû aux nombreux recadrages qui ont dû être opérés par le CO.BA.H.M.A..
 Ainsi, 3 réunions ont eu lieu depuis le 28 Novembre 2003
 - Une réunion du comité de pilotage le 18 Mars 2004 sans les bureaux d'étude pour étudier la note complémentaire rédigée par PROLOG INGENIERIE suite à la lettre recommandée du CO.BA.H.M.A. en date du 19 Décembre 2003
 Cette note complémentaire comportait une étude de scénarii à la source qui faisait défaut dans la première version du rapport de phase 3.
 - Une réunion du comité de pilotage le 5 Avril 2004 avec les bureaux d'étude pour présenter une deuxième note complémentaire
 Cette dernière permettait l'étude de scénarii de stockage limités à 100 000 m³ et 200 000 m³.
 - Une réunion du comité de pilotage le 3 Mai 2004 sans les bureaux d'étude pour étudier une version modifiée de la deuxième note complémentaire suite aux ajustements demandés à la précédente réunion
 Un certain nombre de points doivent encore être précisés ou remis en forme par PROLOG INGENIERIE avant de pouvoir disposer de propositions qui pourront être présentées aux maires des communes concernées ainsi qu'aux agriculteurs. Un comité de pilotage sera organisé au préalable de ces réunions de présentation.
- Phase 4 : Approfondissement du scénario retenu qui permettra de limiter les inondations sur le Lieutel et la Mauldre
 Des réunions de présentation aux maires des communes concernées et aux agriculteurs seront organisées en fin de phase 4.

d) Finalisation et validation du règlement sur le 1 l/s/Ha

Lors du bureau de la C.L.E. du 24 Avril 2003, il avait été évoqué la nécessité, après une première période de mise en œuvre de la délibération de la C.L.E. du 3 Octobre 2002 relative à la limitation du ruissellement à 1 l/s/Ha, de prendre une nouvelle délibération et les points à préciser avaient été alors listés.

Dans ce cadre, une nouvelle délibération a été adoptée lors de la C.L.E. du 9 Novembre 2004.

Le CO.BA.H.M.A. travaillera en 2005 avec les communes pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec la délibération de la C.L.E. du 9 Novembre 2004 et communiquera sur cette délibération auprès des personnes concernées.

3.4. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 7 «RESTAURER ET ASSURER L'ENTRETIEN ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES» ET 8 DU S.A.G.E. «GERER LES RIVES ET LES ABORDS DE COURS D'EAU»

a) Suivi des travaux en rivière

Les travaux réalisés en rivière ont été suivis par les garde-rivière du CO.BA.H.M.A.. Ces derniers ont concerné le S.I.A.E.B. de la Mauldre Aval (troisième tranche du contrat eau) ainsi que le S.I.A.E. du ru de Gally.

b) Réalisation d'un cahier de prescriptions de requalification et d'entretien sur le Lieutel amont

Les garde-rivière du CO.BA.H.M.A. ont travaillé à la réalisation d'un cahier de prescriptions de requalification et d'entretien sur le Lieutel amont qui est un secteur d'intérêt écologique. Ce dernier sera présenté prochainement au bureau de la C.L.E..

3.5. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 9 DU S.A.G.E. «ORGANISER LES USAGES RECREATIFS ET CULTURELS»

Le CO.BA.H.M.A. a réalisé au cours du premier semestre 2004 les actions d'animation suivantes :

- une animation nature sur la zone humide du Bout du Monde
Une animation a été organisée sur le site départemental naturel du Bout du Monde le 28 Avril, le 1^{er} Mai et le 2 Mai 2004.
Cette animation a permis d'accueillir 59 personnes et de leur faire découvrir la faune et la flore de ce site. Une communication sur cette manifestation a été adressée aux communes du bassin versant de la Mauldre afin qu'elle diffuse cette information dans leurs journaux locaux.

- des animations auprès de 2 classes de CP et de 2 classes de CE1 d'une école primaire des Clayes-sous-Bois dans le cadre de l'année de l'eau organisée par le S.I.E.A.R.P.C.

Des notions générales de bassin versant ainsi que sur les poissons et les macro-invertébrés ont été ainsi présentées à chacune des classes sur 2 demi-journées.

Le CO.BA.H.M.A. a associé également comme chaque année des classes aux pêches électriques qui ont eu lieu courant octobre 2004. Les enfants ont été au préalable sensibilisés en classe aux thèmes du bassin versant, du cycle de l'eau, des poissons de rivière et des macroinvertébrés.

ANNEXES



Adresse postale :

Domaine de Madame Elisabeth
73, avenue de Paris
78 000 Versailles

Président du CO.BA.H.M.A

M. Pierre AMOUROUX

CONTACTS

Service administratif

Mme Elisabeth BERTRAND
tél : 01-39-07-73-27 fax : 01-39-07-89-52
Mlle Marie-Hélène BLANC
tél : 01-39-07-89-69 fax : 01-39-07-89-52

Ingénieurs animateurs SAGE

Mlle Marie-Stéphanie TREGARO
tél : 01-39-07-71-01 fax : 01-39-07-89-52
Mlle Céline MORIN
tél : 01-39-07-70-96 fax : 01-39-07-89-52

Garde-rivières

portable : 06-80-88-20-12
M. Pascal LEBRUN
tél : 01-39-07-70-58 fax : 01-39-07-89-52
M. Dominique PETIT
tél : 01-39-07-70-95 fax : 01-39-07-89-52